

## Ordre du jour AG AAAJu 2022

### Ordre du jour

1. Liste des présences – Scrutateurs – cartes de vote – Effectif AAAJu
2. PV 8ème assemblée générale 2021 tenue par correspondance
3. Rapports et approbations
  - a) du président
  - b) du caissier
  - c) des vérificateurs des comptes et donner décharge
  - d) des délégués ARMA
4. Budget 2022
5. Nominations statutaires
  - a) du président
  - b) des membres du comité (nous serions particulièrement heureux de compter un membre supplémentaire pour le comité AAAJU – avis aux amateurs)
  - c) des délégués ARMA
6. Accordéon.ch
  - a) Résumé de l'assemblée 2022
  - b) Proposition de prolongation de la période d'essai 2023 ?, 2024 ?
7. Avenir de l'ARMA
  - a) Mandat du comité ARMA de réfléchir à l'avenir de l'ARMA. Une option étant la dissolution pure et simple.
8. Propositions
  - a) du comité
  - b) des sociétés
9. Activités 2022-2023
  - a) Camps pour jeunes musiciens 2022-2023
10. AG 2023 AAAJU
  - a) candidats ?
11. Festival AAAJu
  - a) 2023 candidats ?
12. Diplômes
  - a) Jubilaires AAAJu, Jubilaires ARMA
13. Divers

## **Procès-verbal de l'AG de l'AAAJu à l'aula du Cifom, rue de la Serre 62 La Chaux-de-Fonds**

### 1. Liste des présences – Scrutateurs – cartes de vote – Effectif AAAJu

Le président remercie les sociétés présentes et se réjouit de leur revoir après 2 ans d'absence due à la pandémie. Il prie d'excuser les représentants de l'ACMN ainsi que plusieurs sociétés qui ont avaient agendés d'autres activités avant que nous fixions la date de l'assemblée générale. Comme le rappelle le président, il n'a pas été évident de trouver une date qui empiète le moins possible sur les activités des sociétés qui ont repris maintenant depuis plusieurs semaines.

Nous avons le plaisir de saluer la présence de Madame Murielle Nançoz, nouvelle présidente de l'ARMA.

Monsieur Froidevaux et Monsieur Chèvre sont proposés par le président en qualité de scrutateur de l'assemblée. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Conformément aux statuts, chaque région dispose d'un nombre équivalent de voix,

Le décompte des voix s'établit de la manière suivante :

7 sociétés NE soit 4 voix par sociétés

2 sociétés JU soit 13 voix par sociétés

1 société JB soit 52 voix pour la société

La majorité est de 79 voix.

### 2. PV 8ème assemblée générale 2021 tenue par correspondance

Le PV de la dernière assemblée qui s'est tenu par correspondance a été envoyé à chaque société. Comme indiqué par le président, il s'agit d'un PV de décisions compte tenu du mode particulier de l'assemblée. Le PV est accepté à l'unanimité et nous ne pouvons que remercier notre secrétaire pour sa rédaction.

### 3. Rapports et approbations

#### **Rapport du président AAAJu 2022**

Madame la présidente de l'ARMA,  
Monsieur le président d'honneur,  
Mesdames et Messieurs les membres d'honneur,  
Mesdames et Messieurs les invités,  
Chers représentants et représentants des sociétés de l'AAAJu,  
Mesdames, Messieurs,

Deux ans déjà ... cela fait deux ans que nous n'avons pas été en mesure de tenir notre assemblée générale en présentiel à cause de la pandémie. A chaque tentative, une nouvelle vague s'annonçait et les mesures sanitaires nécessaires et contraignantes ne nous permettaient pas de nous retrouver sereinement.

Néanmoins, malgré la pandémie, nous ne sommes pas restés inactifs au niveau de votre comité AAAJu. Certes, nos séances de comité à l'arrière d'un restaurant se sont singulièrement transformées en séance à distance via les outils de vidéo conférence.

C'est là que nous constatons que nous sommes très dépendants des outils informatiques. Nous avons été contraints régulièrement de rechercher les solutions adéquates pour pouvoir tenir notre comité.

Vous avez également été confrontés au fil des mois aux mesures sanitaires qui parfois étaient particulièrement difficiles à comprendre et à mettre en place. Je tiens à remercier ici le service cantonal vétérinaire et de la consommation auquel nous nous sommes adressés régulièrement pour obtenir soit des confirmations soit des explications. Il est plus aisé de s'adresser à la source et obtenir des renseignements fiables que de tenter d'interpréter les éléments. Comme chacun a son interprétation de textes complexes et parfois contradictoires, cela paraissait être la meilleure solution.

Nos sociétés ont été frappées de plein fouet par ce virus et nous devons aujourd'hui ne plus regarder dans le rétroviseur pour voir ce qui s'est passé mais bien regarder en avant pour trouver le chemin de l'après-pandémie.

Durant ces deux ans, nous avons pris toutes et tous d'autres habitudes. Il n'est pas facile aujourd'hui de reprendre le chemin des répétitions chaque semaine et de prioriser à nouveau les activités musicales et de sociétés. De plus, la pandémie a fragilisé le rôle social car nous avons été habitués durant des mois, à restreindre notre cercle de connaissances, à ne plus participer à aucune manifestation regroupant parfois plus de 5 personnes, voire 10, voire 50. Ces restrictions, certes compréhensibles dans le cadre d'une pandémie laissent des traces. Nous devons rapidement nous habituer à revenir en présentiel pour partager des moments d'échange et d'amitié avec des sourires que l'on peut enfin remarquer sans les masques.

En qualité de président, je forme le vœux que l'on reprenne une vie la plus normale possible en privilégiant le contact humain et l'échange tant musical que verbal.

Nous nous sommes efforcés durant ces deux dernières années de mettre en place les bases permettant d'améliorer le recrutement et le cas échéant d'assurer la relève. C'est dans ce sens que nous avons conclu un accord avec le conservatoire de musique de Neuchâtel et que nous avons pris des contacts avec celui du Jura.

Au niveau de Neuchâtel, nos contacts ont été fructueux puisque nous disposons maintenant d'une convention de collaboration, au même titre que les fanfares.

Pour le canton du Jura, la structure juridique du conservatoire est quelque peu différente mais les contacts pris montrent une ouverture dans le même sens que Neuchâtel mais il faut là encore finaliser les contacts.

Nous avons également relancé, je devrais plutôt dire lancé l'organisation d'un camp pour les jeunes musiciens de l'arc jurassien. Après le succès du premier camp en automne 21, un second camp a été mis sur pied au printemps 22. Nous reviendrons plus en détail sur ces deux camps à un point spécifique de l'ordre du jour et je ne m'étendrai donc pas maintenant.

Mais, j'aimerais simplement, dans mon rapport de président, remercier tous les bénévoles et nos profs pour le travail remarquable accompli. Grâce à eux, l'accordéon a retenti haut et fort durant de nombreux jours.

L'expérience extraordinaire que nous avons vécu lors du dernier Festival reste encore dans toutes les mémoires.

Je vous remercie de votre attention.

### **Rapport du caissier :**

La pandémie nous a contraints de réduire au maximum nos activités au sein de notre association.

Les diverses séances de votre comité qui se déroulaient en présentiel ont été réduites au maximum et la très grande majorité s'est déroulée par écrans interposés. Les charges ont ainsi été limitées au maximum pour cette année 2021.

Cette situation a conduit à un bénéfice de CHF 1'560.10 pour l'exercice. Le président souligne qu'il est « normal » de faire un bénéfice alors que nos activités ont été réduites au maximum. De plus, le comité a été particulièrement attentif aux dépenses.

L'actif de l'AAAJu se monte à fin 2021 à CHF 24 272.35

### **Rapport des Vérificateurs des comptes :**

Les membres de l'Ensemble de Péry se sont rendus auprès du caissier afin d'y vérifier les comptes 2021. Le rapport de vérification a été joint aux comptes. La société de Péry tenant son assemblée générale le même soir que notre assemblée, ils ne sont malheureusement pas présents ce soir et c'est la raison pour laquelle le rapport a été établi par écrit et joint aux comptes.

L'assemblée accepte les comptes 2021 ainsi que le rapport des vérificateurs des comptes et donne décharge au comité et au caissier.

### **Rapport des délégués ARMA :**

Compte tenu de la pandémie, la plupart des comités se sont déroulés par Slype auxquels Pascal et Mary-Lorraine ont participé.

Peu d'activité durant cette période particulière. Néanmoins, lors de la dernière assemblée générale qui s'est déroulée au Valais, la question de l'avenir de l'ARMA sous sa forme actuelle a été posée et le comité ARMA doit se pencher sur les différentes variantes pour l'assemblée 2023. Un point de l'ordre du jour est consacré à cette proposition et nous aurons l'occasion de nous prononcer formellement à ce sujet.

Le Président propose d'accepter les différents rapports en bloc. L'assemblée accepte cette proposition et accepte l'ensemble des rapports à l'unanimité avec remerciements à chacun pour le travail accompli.

## **4. Budget 2022**

Le caissier présente le budget 2022 avec les charges et recettes prévues. Il en résulte un bénéfice prévisible de CHF 2184.00.

A noter que ce bénéfice ne tient pas compte d'une éventuelle intervention pour couvrir la différence de cotisations entre la solution avant accordéon.ch et la solution actuelle. Comme l'avenir de la collaboration entre accordéon.ch et l'AAAJu fait l'objet d'un point particulier de l'ordre du jour et qu'une décision de principe doit être prise, le budget pourrait présenter un bénéfice inférieur.

Le détail des postes de recettes et de dépenses a été joint à la convocation. Compte tenu des

explications fournies, le budget est accepté à l'unanimité.

## **5. Nominations statutaires**

*Du président :*

La parole est passée à la vice-présidente et le président quitte la salle pour permettre à l'assemblée de statuer. Isabelle précise que le travail du comité se déroule à entière satisfaction. Le président n'étant pas démissionnaire et comme aucun candidat ne s'est annoncé pour briguer ce poste, Isabelle propose de réélire Pascal au poste de président de l'AAAJu pour une année supplémentaire. Cette proposition est acceptée par acclamation.

Le président remercie l'assemblée pour la confiance témoignée et rappelle qu'une association ne peut vivre et se développer que grâce à l'engagement de ses membres et de son comité. Il remercie l'ensemble des membres du comité pour l'excellent travail fourni et se réjouit de poursuivre le mandat pour une année supplémentaire..

*Du comité :*

C'est avec plaisir que le président relève qu'il n'a reçu aucune démission de la part des membres du comité et propose de réélire l'ensemble du comité en bloc par acclamation. Cette proposition est acceptée par l'assemblée. Le président rappelle toutefois que nous avons toujours un poste vacant et que nous serions particulièrement heureux de compter sur un représentant du jura bernois.

*Des délégués ARMA :*

Pascal et Mary-Lorraine sont réélus pour un nouveau mandat. Mais nous avons encore droit à une personne pour représenter l'AAAJu au sein de L'ARMA. Avis aux amateurs.

## **6. Accodéon.ch**

La première assemblée générale s'est tenue en mars 2022 à Aarberg, et votre comité s'y est rendu au complet, aucune autre société de l'AAAJu s'étant annoncée.

Le président relève que nous recevons régulièrement des Newsletter et s'excuse car à une reprise, l'envoi a été considéré comme un SPAM et n'a pas été transmise aux sociétés. Ce problème a été réglé et nous ne devrions plus connaître ce type de problème à l'avenir.

Nous avons décidé de faire un essai de deux ans avec Accordéon.ch,et. Nous arrivons aujourd'hui au terme de cette période de deux ans. Le président souligne néanmoins qu'il est difficile de porter un quelconque jugement sur l'activité d'accodéon.ch en faveur des sociétés compte tenu de la période particulière du Covid.

C'est la raison pour laquelle le comité propose de prolonger d'une année la période d'essai et de faire un bilan ensuite.

Plusieurs sociétés s'expriment à ce sujet. Certaines ne voient aucune plus-value alors que d'autres sont d'avis que la prolongation se justifie compte tenu du Covid.

Pour le président, il est important d'éviter de donner un signe défavorable à accordéon.ch sans avoir réellement pu en juger l'efficacité pour l'AAAJu. Pour éviter que les sociétés subissent une charge financière supplémentaire, le président propose de prolonger d'une année la prise en charge de la différences des cotisations ; comme c'est le cas actuellement.

Mme.Nançoz relève qu'accordeons.ch n'est pas resté inactif dans certains domaines et que, par exemple, elle a bénéficié d'une aide financière pour les cours de direction qu'elle a suivi.

Plusieurs sociétés relèvent néanmoins que la nouvelle association s'adresse plus à des professionnels qu'à des sociétés de terrain et que nous le ressentons fortement dans les projets mis en place.

La nouvelle présidente ARMA est consciente que la nouvelle association doit encore mieux représenter la suisse romande et proposera quelques solutions dans le cadre de la nouvelle ARMA.

Pour préparer une décision lors de l'assemblée 2023, les sociétés chargent le comité AAAJu d'examiner les avantages et inconvénients d'une éventuelle sortie d'accordéon.ch. Il s'agit en particulier d'examiner les aspects liés à la Suisse et les différents concours.

Avec cette adjonction, l'assemblée accepte de prolonger l'essai d'une année.

## **7. ARMA**

Lors de l'assemblée générale du 13 mars 2022, plusieurs sociétés se sont exprimées pour la suppression pure et simple de l'ARMA au profit d'accordéon.ch.

La majorité des fédérations sont d'accord avec le principe mais souhaite une proposition concrète quant à la répartition de la fortune. La décision finale dépend principalement de cet aspect.

En effet, la fortune de l'ARMA est constituée des cotisations perçues auprès des sociétés membres et il serait normal que cela revienne aux fédérations membres.

La présidente ARMA précise que, selon elle, la fortune devrait être répartie aux fédérations, proportionnellement au nombre de sociétés. Cette solution est équitable et pourrait être soutenue par l'AAAJu.

Quant à l'avenir de l'ARMA, Murielle Nançoz travaille sur plusieurs variantes qui seraient soit une sorte de comité de coordination qui se réunit deux fois par année soit une nouvelle association qui regroupe les fédérations qui se réuniraient également deux fois par année.

L'idée est de pouvoir prendre des décisions plus rapidement sans devoir attendre l'aval de l'assemblée.

L'assemblée salue les propositions faites mais réitère sa volonté de ne pas verser l'argent restant à accordéons.ch. Si les fédérations souhaitent le faire, elles pourront le faire de leur propre chef.

L'assemblée donne mandat à ses deux délégués de défendre cette position. Une décision définitive interviendra lors de l'assemblée générale ARMA 2023 ou lors d'une assemblée générale extraordinaire.

## **8. Proposition :**

*Du comité :* Néant.

*Des sociétés :* Néant.

## **9. Activités 2021-2022 :**

### Camps des jeunes

Suite au week-end 2021 du camps de jeunes, il a été remis sur pied un camps sur une plus longue durée. Le camps 2022 s'est déroulé sur 4 jours du 19 au 22 avril 2022 à la Colonie du Creux des Biches , au Noirmont.

Pascal remercie tous les bénévoles qui ont œuvrer pour que le camps puisse avoir lieu, ainsi que Mary-Lorraine qui a pris ses vacances pour cuisiner.

De l'avis général le camps a été une réussite grâce également à l'équipe des profs. Nous espérons que plusieurs élèves du conservatoire rejoignent l'une ou l'autre des sociétés.

Dans tous les cas, nous disposons, avec la convention signée avec le conservatoire, d'une base de collaboration solide et qui nous permet également de pouvoir disposer de directeurs issus de cette institution.

## **10. AG 2023 :**

Le président demande à l'assemblée si une société est prête à organiser l'assemblée 2023. Aucune ne s'annonce mais le président souhaite que les comités soient sollicités et espère qu'une réponse positive lui parvienne dans les prochaines semaines.

## **11. Festival 2023 :**

Le président rappelle que le festival constitue un rendez-vous important pour l'AAAJu. Les échanges et l'ambiance de ces moments sont essentiels. Certes l'organisation d'un tel évènement n'est pas simple mais il est possible de se regrouper. De plus, cela laisse un joli bénéfice à la société qui organise la manifestation. Le président lance un appel à candidature et espère qu'une société ou un groupement de sociétés s'annonce rapidement.

## **12. Diplômes 2021-2022 :**

*Pour l'année 2021 :*

17 diplômes AAAJu

14 diplômes ARMA

*Pour l'année 2022 :*

11 diplômes AAAJu

5 diplômes ARMA

## **13. Divers :**

Madame Colette Chevalier( Victoria) demande si une audition des jeunes est prévue en 2022. Le président répond que c'est une excellente idée et qu'il remercie d'ores et déjà l'équipe des Ponts-de-Martel pour cette proposition.

M. Diethelm(Patria) demande si il est possible d'avoir un retour sur le Conservatoire avec les jeunes ?. Ce point sera dorénavant porté à l'ordre du jour de nos assemblées et nous demanderons à Naomi Sanchez de nous faire un résumé de la situation.

Madame Nançoz rappelle que le CRSA aura lieu à Chalais en 2023. Plusieurs animations sont prévues. Les dates retenues sont les suivantes : 28 au 30 avril 2023.

Pascal relève que la salle est prêtée par le canton et Mary-Lorraine annonce que le vin d'honneur est offert par la ville.

Plus personnes ne demandant la parole, le président lève la séance à 21h30.

La rapporteuse :



Mary-Lorraine Guinand.